

conseil municipal 10 février 2020

R. Foissac fait adopter une motion pour le retrait de la réforme des retraites

C'était la dernière séance du conseil municipal d'Albi pour Roland Foissac.

L'élu communiste a terminé sur un coup d'éclat en faisant adopter une motion demandant le retrait de la réforme des retraites.

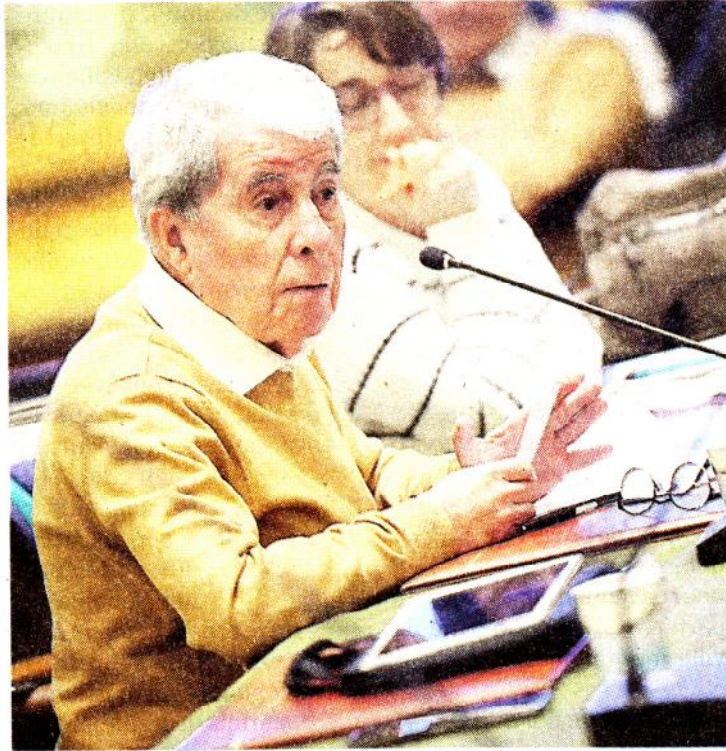
Le conseiller municipal d'opposition, respecté de tous pour son engagement au service de la ville, a bénéficié pour ce faire d'un alignement favorable de planètes.

La majorité municipale a indiqué par la voix de Stéphanie Guiraud-Chaumeil, le maire, qu'elle s'abstiendrait. Muriel Roques-Etienne a refusé de prendre part au vote quand Yann Fourtet s'est abstenu.

Les élus du Rassemblement national ont également choisi de s'abstenir.

Roland Foissac a pu savourer. Sa motion a été adoptée par cinq voix pour : Roland Foissac, Dominique Mas, Pascal Pragnère, Fabien Lacoste et Catherine Biau.

Détaillant les menaces que la réforme des retraites fait peser sur le régime des agents municipaux, la motion indi-



Roland Foissac lors de la dernière séance du conseil municipal. / Photo DDM, Marie-Pierre Volle

que : « Les agents et leurs syndicats représentatifs nous font part de leurs inquiétudes et de leur franche opposition à ce projet de loi. Nous, leur employeur, conseil municipal (communautaire), sommes solidaires et appuyons leur de-

mande que ce projet soit retiré et que s'engage un débat public sur une réforme juste du régime actuel par répartition. »

Une conclusion de mandat auquel Roland Foissac donne un sens politique. « Le mouve-

ment social a pris du poids qui pèse dans une collectivité comme la nôtre. »

Roland Foissac mesure tout le chemin parcouru depuis sa première élection comme conseiller municipal à Lacroisille en 1971, puis à Rosières en 1977. Sans compter les 18 années passées au conseil général, notamment en tant que vice-président. « Je vais arrêter de siéger mais pas de militer » assène-t-il. « Durant ces six années à Albi, je me suis senti un peu seul à gauche. Le fait que je me représente mais en position inéligible est un signal : il ne faut pas s'accrocher » affirme-t-il encore.

Son expérience, il la met au service de la liste menée par Nathalie Ferrand-Lefranc. « Je me sens utile. Je ne vais pas peser mais l'expérience, ça peut aider. »

Et son temps libre ? Roland Foissac a déjà des idées : « Je vais prendre un peu de recul et de hauteur pour regarder la politique. Et puis je vais avoir le temps d'écrire. J'en ai envie. Je vais écrire de la poésie. »

Arnaud Paul